RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2ACE
Société par actions simplifiée
au capital de 230 000 euros
Siège social : 5 Chemin des Pountils, 81990 LE SEQUESTRE
523 083 251 RCS ALBI

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 MARS 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 20 653,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	20 653,00 euros
Absorption des pertes antérieures	20 653,00 euros

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 MARS 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
[redacted]

Pour la Société AU TIR PRECIS [redacted] Francis LACOMBE [redacted] Marie-Pierre LACOMBE Marie [redacted]